

SIGNAL ROUGE

JOURNAL DE LA SECTION DES TRAVAILLEURS DU RAIL DE L'UNION
DES RÉVOLUTIONNAIRES-COMMUNISTES DE FRANCE

CONSTRUCTION DU PARTI



www.urcf.fr

N° 6

FÉVRIER 2015

LA RÉFORME REMET EN CAUSE NOS ACQUIS SOCIAUX. LE CAPITAL PRIVÉ DEHORS!

Les cheminots n'ont pas un salaire élevé car le cheminot qui est embauché à la SNCF à la qualification B avait un salaire de base s'élevant à environ 1 300 euros net en début de carrière.

Évidemment, ce salaire de base s'élevait dans le même temps que s'élevait sa qualification. Qualification A, B, C, D, E, F, G, H... à chacune correspondait un salaire. Mais s'ajoutent à ces salaires des primes (EVS) qui peuvent engendrer des salaires plus élevés.

Il existe des primes pour les repas, pour les conduites de véhicules de service, primes pour les travaux de nuit, etc.

Dans certains services, pour les vendeurs de tickets par exemple, les cheminots n'ont quasiment aucune prime et il s'ensuit que leurs salaires n'excèdent pas les 1 500 euros net en début de carrière.

Ceux qui entraient à la SNCF ne le faisaient pas forcément pour les salaires, mais parce qu'ils y trouvaient d'autres avantages. Par exemple, le déroulement de carrière lié à la progression dans les qualifications ou alors les évolutions et

changements de métier à l'intérieur de l'entreprise, ou encore la sécurité de l'emploi.

On pouvait ajouter à cela les logements locatifs accessibles, l'accession à la propriété plus simple, mais surtout le statut CHEMINOT qui assurait une retraite, avec sa réglementation du travail, ses congés, sa caisse de santé et de prévoyance, etc.

Tous ces acquis sociaux, comme beaucoup d'autres dans d'autres secteurs de production, ont été cédés par le Capital aux cheminots après des luttes de classes d'une grande intensité.

En effet, l'Union Soviétique, surtout dans la période allant de 1917 à 1956, avait démontré la supériorité de son régime socialiste avec un accroissement économique fulgurant, et cela même pendant la crise du capitalisme dans les années 1930.

De plus elle avait écrasé le fascisme et délivré le monde de la menace hitlérienne.

La classe ouvrière était au pouvoir en URSS et le socialisme s'étendait à travers le globe en raison de l'utopie qui avait fait place à la science

(passage de l'utopie au scientifique avec la révolution d'octobre 1917).

Quant à la France, après une crise du capitalisme dans les années 1870, elle avait atteint le stade impérialiste, c'est-à-dire qu'elle accédait au stade du capitalisme monopoliste.

Dans les années 1945, après la seconde guerre mondiale, la France, sous la pression du prolétariat au pouvoir en URSS, était dans l'obligation de faire des concessions à la classe ouvrière.

L'URSS était une référence pour la classe ouvrière dans le monde, et il s'ensuit que si le capitalisme en France ne faisait pas ces concessions concernant les acquis sociaux, la classe ouvrière, à travers ses luttes, aurait renversé le mode de production capitaliste pour instaurer le socialisme qui était justement visible en Union Soviétique.

Dans ces conditions, la lutte des cheminots en France trouvait un écho et leurs revendications étaient victorieuses. De là, les acquis sociaux des cheminots qui sont donc les fruits de luttes très fortes et intenses entre les différentes forces sociales de l'époque.

Le capitalisme engendre un carriérisme, un arrivisme, une concurrence entre les travailleurs dans les entreprises telles que la SNCF, qui sont les causes d'une division entre ces travailleurs et brise leur unité.

Beaucoup de cheminots, comme la plupart des travailleurs dans tous les secteurs de production, ont été éduqués par ce système de concurrence. Avoir un salaire avec beaucoup de primes engendrait parfois des salaires élevés et cela incitait à la recherche du maximum de primes, qui devenait donc l'objectif principal pour beaucoup des travailleurs du rail.

À un certain moment, les revendications des cheminots pour l'augmentation des salaires ne pouvaient plus être victorieuses, car l'unité des cheminots se disloquait. Il s'ensuivait que les cheminots ne se battaient plus pour des salaires

mais pour avoir plus de primes! Le Capital tirait profit de cette situation.

Sans unité assez forte, comment peut-on lutter?

L'objectif était clair: il fallait au capitalisme reprendre tous les acquis sociaux qu'il avait été dans l'obligation d'accorder après 1945.

Le processus avait été permis par la chute du mur de Berlin qui sonnait la victoire (provisoire) du capitalisme sur le socialisme.

Dans le même temps, les monopoles s'emparaient de tous les secteurs de production, et s'attaquaient au service public dans la perspective du profit maximum.

Cette privatisation avait été appliquée par le Ministre GAYSSOT sous le gouvernement JOSPIN dans les années 1995.

On a pu constater au mois de juin 2014 que la loi sur les réformes ferroviaires avait été votée par les partis bourgeois du capital, l'UMP et le PS, et qu'elle avait été accompagnée par les sociaux-démocrates du PCF.

Ce dernier, qui n'est plus communiste, est noyé dans un Front de Gauche qui avait appuyé la loi sur les réformes ferroviaires poussant les cheminots vers l'abîme.

Est-ce que les amendements apportés par CHASSAIGNE lors du vote sur les réformes ferroviaires assurent aux cheminots la pérennisation de leur statut et de leurs métiers?

Non.

Mais les cheminots ont démontré dans l'histoire qu'ils peuvent être une force très puissante quand ils sont unis. Ils n'ont rien à attendre de la politique de droite ou de gauche.

L'URCF leur propose de s'organiser à travers nos sections d'entreprises afin de combattre le capitalisme et la bourgeoisie qui est la cause de tous leurs malheurs.

L'URCF construit un parti véritablement communiste, révolutionnaire, et propose aux cheminots de reprendre leurs luttes en main à travers des assemblées générales des travailleurs.

En avant!

SALAIRES CONTRE PROFITS: UNE LUTTE VITALE FACE AU CAPITAL

Le gouvernement HOLLANDE a refusé un coup de pouce au SMIC pour 2015. En effet 0,8% de plus cela ne fait pas le compte, il passe à 1 457,52 euros brut pour 35h contre 1 445,38 en 2014. Pendant que le MEDEF revendique la baisse des salaires, la suppression des 35h et de deux jours de congés par an, le gouvernement HOLLANDE-VALLS au service de la bourgeoisie s'emploie à baisser le pouvoir d'achat des travailleurs. L'ensemble de la gauche se range alors derrière le PS pour s'étonner de l'arrogance et de l'intransigeance du patronat. Pourtant, depuis le début du mandat de HOLLANDE, les gouvernements AYRAULT et VALLS ont allègrement servi le Capital. Pacte de compétitivité, Pacte de responsabilité, loi MACRON, soit travail du dimanche, privatisations, et démantèlement du Code du travail pour accompagner les cadeaux au patronat au détriment de nos garanties sociales et des dépenses publiques. La presse bourgeoise se fait alors entendre pour soutenir ce gouvernement vis-à-vis des patrons mais contre les travailleurs. *Libération* titrait «malgré un gouvernement compréhensif les dirigeants d'entreprise sont dans la rue». Laurent JOFFRIN, qui confond la CGT de KRASUCKI avec le MEDEF de GATTAZ, a écrit «La faute à un Pierre GATTAZ tête dure et esprit étroit, l'homme qui est au MEDEF ce que Henri KRASUCKI était naguère à la CGT.» Cette remarque entraîne Pierre LAURENT du PCF à proposer un débat (contradictoire) au patron du MEDEF dans les locaux de *l'Humanité*. Et bien non! Contrairement à la gauche social-démocrate et au PCF qui ramènent le système d'exploitation capitaliste à l'esprit «borné» de GATTAZ, la confrontation sur les salaires et contre la politique d'austérité doit s'exprimer avec les travailleurs dans la rue, dans la grève et contre le Capital.

Quelles revendications exprimer sur les salaires?

Gouvernements et patronat se sont employés depuis des décennies à tasser la grille des salaires sur le SMIC. Ainsi, avec la hausse des tarifs publics, des loyers, des charges et des impôts, les salaires ne permettent plus de faire face aux dépenses, ils donnent juste la possibilité au patronat d'encaisser des plus-values de plus en plus importantes sur les richesses créées par le travail. La faiblesse des salaires entraîne donc une insuffisance des prestations sociales, une baisse du pouvoir d'achat des familles et un développement considérable du chômage.

Résultat: un salarié sur cinq est payé au SMIC tandis que de nombreux jeunes stagiaires vivent avec moins de 500 euros par mois, un jeune sur deux étant au chômage ou en CDD. Peut-on vivre correctement avec moins de 1 900 euros par mois aujourd'hui lorsque le coût de la vie explose avec le prix de la santé, de l'immobilier (locations et accessions) du transport de l'éducation...?

L'URCF propose donc de se battre pour le SMIC à 1 900 euros par mois avec une hausse de tous les salaires de 300 euros minimum.

Les revendications doivent s'exprimer en fonction des besoins et non par rapport à la situation économique de crise permanente du capitalisme.

Avec le socialisme, la plus-value produite servira directement à satisfaire les besoins sociaux (y compris par la hausse des rémunérations et la baisse des prix).

L'économie planifiée démocratiquement au service des travailleurs leur restituera collectivement la propriété des biens des moyens de production des banques et des terres.

LA LOI MACRON: UNE ATTAQUE CONTRE LES TRAVAILLEURS

La loi MACRON a été rebaptisée «projet de loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques».

Cette loi est une des attaques les plus fortes contre les travailleurs depuis des années.

Le capitalisme est en crise et il ne peut satisfaire les besoins croissants de la population travailleuse qui subit le joug du Capital à travers ses difficultés d'existence: chômage, factures élevées, cherté des soins de santé, précarité, etc.

Cette loi est la petite sœur du Pacte de responsabilité de HOLLANDE qui va dans le sens de la consolidation de la dictature du Capital.

Pourquoi?

La classe ouvrière et le prolétariat créent la plus-value, c'est-à-dire le profit pour le patronat afin que la plus-value globale, c'est-à-dire tout le profit créé dans tout le pays, soit redistribuée à la classe capitaliste.

Celle-ci veut toujours plus de profit et elle doit trouver un moyen pour que les travailleurs puissent en créer encore plus.

C'est dans cette perspective que la loi MACRON prévoit par exemple le travail du dimanche, faisant travailler quasiment 7 jours sur 7 les salariés.

La bourgeoisie ment en disant que le travail du dimanche se fera sur la base du volontariat.

La réalité est que dans les entreprises les travailleurs n'auront pas le choix que d'accepter de travailler le dimanche, car s'ils refusent, ils perdront aussitôt leur emploi.

D'ailleurs les chômeurs sont maintenant plusieurs millions dans ce pays et les patrons n'ont qu'à se servir!

La loi prévoit une «compensation financière» mais sans donner de chiffre exact, et il s'ensuit que ceux qui «accepteront» de travailler le dimanche percevront une somme d'argent infime par rapport aux profits qu'ils auront engendrés pour leur patron... et cela pour ceux qui seront payés!

Prévoyant le cas où les travailleurs qui ne sont pas d'accord engagent des poursuites aux Prud'hommes, la loi MACRON prévoit de

remplacer les juges Prud'hommes par des juges professionnels, plus favorables.

C'est une consolidation de l'appareil d'État répressif qui permettra au patronat de ne plus être ennuyé par des poursuites judiciaires, d'avoir plus de flexibilité par rapport aux forces de travail.

Les salariés subissent le joug du Capital tous les jours de leur existence, et ils risquent d'être jetés à la rue (ou le sont déjà) à tous moments parce que leurs revenus trop faibles ne leur permettent pas de payer leurs factures.

Rien ne protège les personnes qui sont en difficulté. Par contre, la loi prévoit que les propriétés des entrepreneurs seront insaisissables!

Pour accompagner cette inégalité criante, la loi MACRON prévoit aussi ce qu'ils appellent le «business angels», c'est-à-dire un investissement dans les PME.

Alors que le patronat s'enrichit par l'exploitation des salariés et qu'on lui apporte des garanties par rapport à ses conditions de vie, la loi prévoit de lui donner encore plus d'argent!

Les professions dites «réglementées» seront déréglementées, et cela dans le cadre de la «libéralisation du marché du travail».

Les métiers tels qu'huissier, notaire, commissaire-priseur... seront alors soumis à une concurrence qui, en réalité, favorisera les monopoles.

Imaginez BOUYGUES ou VINCI qui auraient leurs propres huissiers, notaires...!

L'exploitation des salariés atteindrait alors des sommets.

Au stade du capitalisme monopoliste, tous les domaines de la vie sociale convergent vers le «business», c'est-à-dire que tout est bon pour faire du fric.

C'est ainsi que même les médicaments seront vendus dans des supermarchés comme des tomates!

Cela aura des répercussions sur certaines pharmacies qui seront condamnées à la fermeture, mais surtout une commercialisation de la santé à un moment où beaucoup de travailleurs n'ont pas les moyens de se soigner convenablement.

D'ailleurs, tous les travailleurs de tous les secteurs de production seront touchés par la loi MACRON.

Les cheminots de la SNCF n'échapperont pas à cette loi qui est une attaque du Capital de grande envergure.

La SNCF sera éclatée en trois entités autonomes et qui deviendront des entreprises comme les autres.

Il s'ensuit que ces trois entités ne seront plus dans la perspective du service public mais dans celle du profit... comme toutes les entreprises sous le capitalisme.

Jusqu'à présent, le service public SNCF était placé sous la direction de l'ARAF (Autorité de Régulation des Activités Ferroviaires) qui détenait un certain pouvoir sur toutes les activités des chemins de fer en France.

Après cette loi, l'ARAF deviendrait ARAFeR (Autorité de Régulation des Activités Ferroviaires et Routières), et aurait pour mission de «réguler la concurrence», sur les marchés des autoroutes par exemple, mais aussi sur les lignes d'autocars nationales.

De plus, l'ARAFeR aurait des pouvoirs beaucoup plus étendus et de ce fait des prérogatives beaucoup plus vastes.

Les représentants et serviteurs du Capital font croire aux cheminots à une possible «régulation de la concurrence».

Mais les cheminots ont appris de par leurs différentes luttes, que cela soit dans celles contre les réformes, dans celles contre la concurrence des entreprises privées ou dans celles pour le statut, que l'ouverture à la concurrence détruit le service public.

L'ARAFeR sera appuyée par la loi MACRON dans le cadre de la consolidation de la mainmise des monopoles qui n'ont qu'un seul objectif: le profit maximum.

Les tarifs des trains augmenteront dans le même temps que la sécurité des circulations se dégradera.

La loi MACRON prévoit aussi la libéralisation des transports en bus.

Les transports seront gérés par les régions qui auront plus «d'autonomie» et choisiront les tarifs des billets qui augmenteront selon leurs désirs.

Pendant que certaines régions auront un service de transport convenable, d'autres seront alors isolées avec des tarifs exorbitants.

Ou alors, dans certaines régions, les personnes qui auront de l'argent prendront le train, alors que les personnes qui n'auront pas d'argent prendront le bus, impactant les temps de trajet qui seront alors beaucoup plus long pour les travailleurs qui se rendront sur leurs lieux de travail.

Cette loi est beaucoup plus qu'un simple «paquet de réformes», c'est un paquet de cadeaux au patronat.

Alors que le capitalisme ne sait plus se défaire de sa crise, la bourgeoisie, par l'entremise de la social-démocratie, la fait payer aux travailleurs dont l'existence deviendra encore plus difficile.

Ils travailleront plus pour gagner moins.

Dans le même temps, la classe capitaliste continue de s'enrichir, processus reflétant la contradiction Capital/Travail, c'est-à-dire les inégalités entre les riches et les pauvres qui deviennent de plus en plus insultantes pour les masses exploitées.

La riposte contre la loi MACRON exige l'unité de lutte de tous les travailleurs.

Réunissons-nous en Assemblées Générales, dans la perspective d'un mouvement de grève puissant, que cela plaise ou non aux bureaucrates des confédérations syndicales.

CHEMINOTS ET LUTTE DE CLASSE

Préambule

Il n'est pas dans notre intention dans cette parution sous forme de feuilleton, de faire œuvre d'historiens, d'autres l'ont fait bien avant nous et d'excellente manière.

(lire l'excellent ouvrage de Joseph JACQUET "Les cheminots dans l'histoire sociale de la France", Éditions Sociales, 1967).

Mais tout simplement, d'abord, de rendre hommage à nos anciens qui ont chèrement payé, quelque fois au prix de leur vie, les avancées sociales de notre corporation et du même coup celles de l'ensemble de la classe ouvrière de notre pays.

Ensuite, peut-être, donner quelques repères permettant aux jeunes générations de cheminots de réfléchir, à partir de l'expérience léguée par nos anciens, sur la meilleure façon de mener les luttes, pour non seulement faire triompher les revendications, mais dans le même mouvement, créer les conditions pour l'abolition de l'exploitation capitaliste et l'instauration du socialisme, seul système économique permettant le plein épanouissement du genre humain.

Notre corporation est connue pour être parmi les plus combattives, les plus promptes à réagir lorsqu'il s'agit de défendre ses intérêts de classe.

Les luttes, depuis l'origine jusqu'à ce jour, furent innombrables aussi nous ne pourrions et nous ne voulons les citer toutes, mais seulement, défaites ou victoires, les plus marquantes.

Celles qui ont eu un impact significatif sur la corporation mais aussi sur l'ensemble du mouvement ouvrier.

LES PROTAGONISTES

La bourgeoisie, l'État.

C'est sous l'impulsion des ingénieurs (M. SEGUIN et E. BIOT) que naît la 1^{ère} ligne de chemin de fer en France, mise en service le 1^{er} octobre 1828 entre St-Étienne et Andrieux. La réussite technique et commerciale fut immédiate.

Mais la bourgeoisie qui a pris le contrôle du pays suite à la révolution de 1830, est malgré tout très prudente vis-à-vis de ce nouveau moyen de transport et ce pour plusieurs raisons.

La première, et non la moindre, tient dans la crainte de ne pas pouvoir rentabiliser les énormes investissements à engager pour la construction des lignes de chemin de fer.

La deuxième réside aussi dans la crainte de voir s'opérer des changements, des bouleversements sociaux risquant de mettre en péril sa soif de profits (développement de la classe ouvrière).

Pourtant en 1835 l'État concède la construction de la ligne Paris à St-Germain à une société anonyme.

Cet acte est significatif et important non pas par la longueur de la ligne (18 km), mais par la composition du conseil d'administration: Baron James de ROTHSCHILD, banquier; Adolphe d'EICHTAL, banquier; Auguste THURNESSEN, banquier; Samson DAVILLIER, manufacturier.

La grande bourgeoisie, même modestement, rentre ainsi dans l'entreprise du chemin de fer.

Néanmoins, la grande question débattue à la Chambre des députés dès 1830 est la suivante: «l'État doit-il construire les lignes de chemin de fer et en gérer l'exploitation ou bien doit-il concéder l'entreprise à l'industrie privée?».

C'est déjà la question de la nationalisation qui est posée.

La réponse sera donnée par la «Charte des chemins de fer» en 1842. Elle consacre la victoire des intérêts privés sur ceux de la collectivité.

Ce qui fera dire ironiquement à un publiciste de l'époque

(Jean BOUVIER: "Les ROTHSCHILD" cite le publiciste TOUSSENEL)

: «Le gouvernement dit à M. ROTHSCHILD: J'ai grand besoin que vous me veniez en aide pour la construction de mon chemin de fer du Nord.

Le trésor est à sec. Nous partageons la besogne, je vous céderai tous les profits et je

garderai pour moi toutes les dépenses et les risques».

On ne peut être plus clair.

L'État construira donc les lignes de chemin de fer (gros investissements: amortissement à long terme) et donnera la gestion aux capitalistes (profits juteux sans risques). Il en sera de même tout au long de l'histoire du chemin de fer.

Ainsi, lorsque les compagnies privées seront en difficultés dues au manque d'entretien du matériel, des infrastructures et de la formation dans un but d'économies pour réaliser ses profits, l'État viendra à leur secours notamment en nationalisant (1937), tout en assurant de copieuses compensations financières aux actionnaires et ce jusqu'en 1987.

Malgré tout, il ne faut pas passer sous silence le rôle, la pression des cheminots par leurs luttes et la victoire du Front populaire sur le plan politique, dans le processus de nationalisation qui restera malheureusement dans le cadre du capitalisme et de ce fait servira de vache à lait pour le Capital.

Après la guerre, la reconstruction et la modernisation de la SNCF, grâce au travail des cheminots, va la propulser au 1^{er} rang mondial.

Mais cet outil performant aiguise l'appétit de la bourgeoisie.

L'État, sous son injonction, va mettre en place une politique des transports destinée à préparer la privatisation mais de manière rampante par crainte de la réaction des cheminots.

Aujourd'hui, le pouvoir au service de la bourgeoisie, n'a plus à prendre de telles précautions, rassuré par la capitulation des bureaucraties syndicales toutes pratiquant la collaboration de classe.

Ainsi la «réforme du ferroviaire» qui a pour but d'accélérer la privatisation en morcelant l'entreprise, a été votée le 4 août 2014 malgré la lutte courageuse des cheminots.

La démonstration par les faits vient ainsi confirmer que l'État est bien un *instrument* entre les mains de la bourgeoisie comme l'a énoncé fort justement LÉNINE

(LÉNINE: L'État et la Révolution, pg 12, Éditions Sociales 1975)

en se référant à MARX pour qui l'État est un organisme de *domination* de classe, un organisme d'*oppression* d'une classe par une autre.

C'est contre cette hydre à deux têtes que toutes les générations de cheminots et l'ensemble des travailleurs vont devoir se battre avec acharnement et, nous le répétons, quelquefois au péril de leur vie, depuis le début du capitalisme jusqu'à nos jours, pour obtenir l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail.

Mais les acquis de ces luttes ne pourront être définitivement garantis qu'après avoir mis à bas ce système inique qu'est le capitalisme afin de le remplacer par le socialisme,

- *Seule alternative* capable d'assurer la mise en place de nationalisations démocratiques permettant la reconstitution de la SNCF en une entreprise ferroviaire *unique* intégrée dans un pôle national de transports et gérée par les cheminots (contrôle ouvrier) grâce à la mise en place de comités d'atelier, de bureaux, dans tous les services.

- *Seule alternative capable* d'assurer le plein épanouissement des travailleurs et de leur famille.

- *Seule alternative capable* de libérer le genre humain des chaînes de l'exploitation capitaliste.

À suivre: Les cheminots.

EN 2015,

DONNONS AUX TRAVAILLEURS DE FRANCE LEUR PARTI COMMUNISTE!

Éditorial d'*Intervention Communiste* N°126, janvier-février 2015 **L'URCF**

Le MEDEF n'en finit plus d'avancer de nouvelles exigences visant à la déréglementation continue. Au nom du Pacte de Responsabilité, le gouvernement bourgeois, peut, sans grande résistance d'ensemble, s'attaquer à la durée légale du travail, au repos du dimanche, aux institutions permettant aux salariés de se défendre, aux droits démocratiques... aidé par l'Union Européenne.

Les annonces de licenciements et de fermetures d'entreprises et d'établissements publics se multiplient: 551 dans le groupe pharmaceutique Pierre FABRE grâce aux commandes militaires et aux marchés de la reconstruction, de diviser les travailleurs et les peuples et de liquider une partie de la main-d'œuvre dont elle n'a plus besoin. La politique de guerre coûte en effet de plus en plus cher à la population. En 2014, le coût des Opérations Extérieures (interventions en Afrique et en Irak) s'approche de 1 milliard d'euros, soit plus du double de la somme prévue. Il s'était élevé à 1,25 milliard en 2013.

Le projet de suppression des élections directes aux Prud'hommes, dont l'accord national interprofessionnel avait déjà réduit les compétences, vise à renforcer l'arbitraire du patronat, remettant la défense des travailleurs aux mains de représentants dociles et d'avocats professionnels. Plus largement, c'est le syndicalisme même qui est en voie de liquidation, de par la politique de collaboration de classes des directions et des dispositifs conduisant à l'individualisation des relations entre «employeurs» et salariés. C'est aussi une conséquence de la liquidation du mouvement communiste par ses dirigeants, d'abord révisionnistes, puis ouvertement social-démocrates. Car c'est en définitive le mouvement communiste qui, quand il s'appuyait sur une théorie révolutionnaire –le marxisme-léninisme– et sur l'existence et l'aide du camp socialiste, imposait à la bourgeoisie des reculs et des défaites, et avait permis à la classe ouvrière de

conquérir ces avantages sociaux et salariaux, à présent détruits.

Les théories avancées par le PCF accordaient la priorité à l'intervention dans la gestion, et de fait, rejetaient la question centrale de l'abolition de la propriété capitaliste des moyens de production. Cette dérive a fortement influencé les orientations de la CGT. L'affaire LEPAON, que la bourgeoisie utilise pour répandre l'antisindicalisme, n'est qu'un exemple de l'intégration au système de la bureaucratie syndicale acquise à la cogestion et à la construction européenne du Capital.

Aussi, les travailleurs, à qui il appartient de faire vivre un syndicalisme de lutte de classe, doivent tirer les leçons du «syndicalisme rassemblé» qui a montré sa totale impuissance face aux coups du Capital. D'autre part, ils doivent se réappropriier les outils d'analyse et de lutte contre l'exploitation capitaliste, afin de reconstruire un Parti communiste révolutionnaire, seule condition pour abattre le capitalisme et instaurer le socialisme.

Sur ce terrain, le travail a déjà avancé. Il a rendu possible l'émergence d'un Parti réellement communiste en 2015. Deux organisations, l'URCF et Communistes, sont à présent dans un processus d'unification. Chacune va apporter son expérience et ses forces militantes. Le Parti qui naîtra, avec l'organisation de la jeunesse que nous construisons dès maintenant, constituera un outil de défense et de lutte révolutionnaire pour les travailleurs, condition indispensable pour changer le rapport de force en faveur de la classe ouvrière.

Au niveau international, le nouveau parti jouera le rôle qui doit être le sien dans l'affrontement avec le Capital, l'Union Européenne et les autres blocs impérialistes.

Nous savons que des communistes non-membres de l'URCF ou de Communistes se réjouissent du processus d'unification pour créer le parti.

Nous les appelons à nous rejoindre pour renouer avec l'objectif stratégique du renversement du capitalisme par la révolution socialiste.

BULLETIN DE CONTACT

◇ Je souhaite être informé des initiatives de l'URCF

◇ Je souhaite recevoir les prochains numéros de **SIGNAL ROUGE**

◇ Je m'abonne à **Intervention Communiste**, le journal de l'URCF:

(1 an (6n°): 19€, Étudiants, privés d'emploi ou de salaire: 10€, Soutien à partir de 30€)

NOM: _____ **Prénom:** _____

Adresse: _____

Code postal: _____ **VILLE:** _____

Chèque à l'ordre des "AMIS D'OULIANOV"